

Thaidene Nënë badi xá

(Collaboration avec Thaidene Nënë)

Plan des relations de Thaidene Nënë, le plan directeur de Thaidene Nënë

Ébauche

Glossaire¹

Dans le présent plan intitulé *Thaidene Nënë badi xá*, le déné yati (la langue dénée utilisée dans la région de Thaidene Nënë) est utilisé pour nommer les lieux et les choses. Il existe des variations au sein des langues et dialectes utilisés dans la région ainsi qu'entre eux. Selon la famille, des orthographes ou des mots différents peuvent être utilisés pour désigner les choses.

Dans le présent document, on utilise les termes en déné yati figurant dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 – Termes en déné yati

Terme en déné yati/nom de lieu	Traduction/nom de lieu en français	Prononciation ²
ʔedacho Túe/Kúe	lac Artillery	ih-dah-cho tou-way/ih-dah-cho cou-way
ʔedacho Tʔázj	baie Timber	
Thaidene Nënë badi xá	Comment nous prendrons soin de Thaidene Nënë (titre du plan des relations)	thai-den-ay nen-ay bye-di ha
ʔena Tué	lac Gagnon	
ʔidor Bekue Chélé Tʔázj	baie Christie	
Bet'síghí	pointe Utsingi	
déné yati	langue dénée utilisée dans la région de Thaidene Nënë	den-ay yaw-ti
Desnéthcheé	lieu de rassemblement spirituel	diz-net-chay
Dzén Kín	hutte du rat musqué (rat) (lieu sacré situé à ʔedacho Tué)	dzen kiin
Pelle d'Hachoghe	pelle du géant	

¹ D'autres travaux de traduction seront effectués entre janvier et avril 2024 dans le cadre d'un atelier sur la terminologie.

² À compléter pour la version finale

Terme en déné yati/nom de lieu	Traduction/nom de lieu en français	Prononciation ²
Hakéth Hoꝛé ou Kaché Kaꝛá	endroit qui mène au lac (portage de Pike)	
Kaché Kuwé	baie McLeod	catch-ay cou-way
Keldelé	eaux libres peu profondes, toute l'année (passage Taltheilei)	
Łúh Chogh Tué	lac Big Whitefish (lac Whitefish)	...tou-way
Dénés Ni hat'ni	gardiens de la terre (gardiens autochtones)	den-ay ni hot-ni
Nuwe néné	nos terres	nou-way nay-nay
Nuwé ch'anie	principe qui guide l'ensemble des valeurs et des systèmes de connaissances des Dénés	nou-way ch awi-ni
Taché/Kaché	région de Charlton Bay	tatch-ay/catch-ay
Tesuchai Tu/Kesuchai Kuwe	lac Siltaza	
Thílo dēzé	rivière Thelon	ti-low dih-zay
T'ąkěle	Thompson Landing	
Tsąkui Thedá Dezé	rivière Lockhart	tsaa-kwii thay-da dih-zay
Tsá Kín	hutte du castor (lieu sacré situé à ʔedacho Tué)	tsaa kiin
Tsąkui Thedá	chutes Parry	tsaa-kwii thay-da
Tthe Káljka Tué	lac Stark	
Tu Nedhé	Grand lac des Esclaves	tsaa-kwii thay-da
Thaidene Nënë	terre des ancêtres	thai-den-ay nen-ay
Thaidene Nënë Xá Dá Yáti ³	ceux qui parlent au nom de Thaidene Nënë	thai-den-ay nen-ay ha da yah-ti

³ Le terme sera vérifié lors de l'atelier sur la terminologie.

Terme en déné yati/nom de lieu	Traduction/nom de lieu en français	Prononciation ²
--------------------------------	------------------------------------	----------------------------

À déterminer	rivière Back	
--------------	--------------	--

Termes et significations

La signification des termes utilisés dans le présent document est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 – Termes et significations

Terme	Signification
les premiers peuples autochtones du territoire/les descendants des ancêtres de Thaidene Nënë	Il s’agit des Dénés et des Métis qui descendent des ancêtres de Thaidene Nënë.
Partenaires de gestion opérationnelle partagée (les « partenaires »)	Il s’agit de la Première Nation dénée de Łutsël K’é, de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, de Parcs Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, selon le cas.
gouvernements autochtones signataires	Il s’agit de la Première Nation dénée de Łutsël K’é, de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest, de la Première Nation Deninu K’uq̄ et de la Première Nation dénée de Yellowknives, selon le cas, qui sont signataires d’ententes de création ou d’ententes sur les répercussions et les avantages.
Conseil de gestion régional	Le terme « Conseil de gestion régional » a le même sens que le terme « Organisme de gestion régional » dans les ententes de création et les ententes sur les répercussions et les avantages ⁴ se rapportant à Thaidene Nënë.
Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı	Le terme « Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı » a le même sens que le terme « Conseil de gestion de Thaidene Nënë » dans les ententes de création

⁴ Les ententes de création et les ententes sur les répercussions et les avantages comprennent les suivantes : l’Entente de création de l’aire protégée autochtone, aire protégée territoriale et aire de conservation de la faune Thaidene Nënë entre la Première Nation dénée de Łutsël K’é et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l’Entente de création de l’aire protégée territoriale Thaidene Nënë entre la Première Nation Deninu K’uq̄ et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l’Entente de création de l’aire protégée territoriale Thaidene Nënë entre la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l’Entente de création de l’aire protégée autochtone et réserve de parc national Thaidene Nënë entre la Première Nation dénée de Łutsël K’é et l’Agence Parcs Canada, l’Entente sur les répercussions et les avantages pour la réserve de parc national du Bras-Est (aussi appelé « Thaidene Nënë ») entre la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et l’Agence Parcs Canada, Denesoltiné : Entente conclue entre la Première Nation Deninu K’ue et l’Agence Parcs Canada concernant la réserve de parc national Thaidene Nënë et l’Entente définitive concernant la réserve de parc national Thaidene Nënë : Entente entre la Première Nation dénée de Yellowknives et l’Agence Parcs Canada.

et les ententes sur les répercussions et les avantages⁵ se rapportant à Thaidene Néné.

⁵ Voir la note de bas de page 6.

Introduction

L'aire protégée autochtone Thaidene Nënë (« Thaidene Nënë ») est située sur le territoire des Premières Nations des Dénés de l'Akaiitcho et de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest aux Territoires du Nord-Ouest, au Canada (voir la figure 1).

Figure 1 – Emplacement de l'aire protégée autochtone Thaidene Nënë



Thaidene Nënë, qui signifie « terre des ancêtres » soutient les peuples autochtones depuis des temps immémoriaux. Thaidene Nënë est un paysage en grande partie vierge et sain, fruit du travail d'innombrables générations qui ont pris soin de ses terres et de ses eaux. Nuwé ch'anie, le principe qui guide l'ensemble des valeurs et des systèmes de connaissances des premiers peuples autochtones de la région, est intrinsèquement lié à la terre et est essentiel à l'intendance à long terme de Thaidene Nënë.

Des plans directeurs orientent souvent les activités de gestion des aires protégées comme Thaidene Nënë. Ces plans définissent une vision à long terme, des objectifs particuliers et une orientation stratégique. Toutefois, le terme « directeur » englobe des notions de contrôle et de propriété sur la terre, et suppose une certaine séparation entre la terre et les personnes, ce qui n'existe pas dans les visions du

monde des Autochtones. Nous avons décidé que ce plan directeur porterait le nom de « plan des relations ». Ce nom met en évidence l'importance des relations qu'entretiennent les descendants des ancêtres de Thaidene Nënë avec la terre, l'eau et les animaux.

Thaidene Nënë badı xá s'appuie sur les fondements de nuwé ch'anie qui contribue à la conservation de Thaidene Nënë depuis des millénaires. Le plan mise sur la force de nuwé ch'anie et fournit une orientation sur la façon dont nous continuerons à assurer l'intendance de Thaidene Nënë pour les générations à venir.

Comment le présent plan soutient-il les personnes?

Pour les peuples autochtones dont le territoire comprend Thaidene Nënë :

Thaidene Nënë badı xá assure et respecte l'exercice des droits ancestraux et issus de traités. La protection de Thaidene Nënë repose sur les lois et traditions autochtones. Le présent plan veille au maintien de la relation traditionnelle entre les personnes, la terre et nuwé ch'anie.

Pour les propriétaires d'entreprises autochtones provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire :

Thaidene Nënë badı xá soutient le développement économique des membres autochtones.

Pour les titulaires de permis d'exploitation touristique et les personnes qui possèdent un bail à Thaidene Nënë :

Grâce à *Thaidene Nënë badı xá*, l'intégrité écologique et la continuité culturelle de Thaidene Nënë sont bien préservées alors que le lieu continue d'accueillir des visiteurs.

Pour les visiteurs de Thaidene Nënë :

Thaidene Nënë badı xá aide à définir ce que devrait être une relation respectueuse et positive entre le visiteur et la terre, indique les activités qui peuvent être réalisées et à quel endroit, et fait valoir l'importance des récits que les visiteurs apprendront sur Thaidene Nënë et nuwé ch'anie.

Pour les personnes qui ne se rendent jamais dans ce lieu :

Thaidene Nënë badı xá assure que cet endroit spectaculaire est bien protégé. Les éléments que le public associe parfois au Nord du Canada, comme le caribou, le bœuf musqué, la toundra, les eaux limpides, l'aventure, la beauté, les cultures autochtones dynamiques et les grands espaces sauvages, continueront d'exister grâce au travail accompli pour assurer le maintien d'une relation saine et respectueuse avec Thaidene Nënë.

Contexte

Il existe à Thaidene Nënë un lien vivant entre la terre, l'eau, les végétaux, les animaux et les personnes. Les modes de vie autochtones sont adoptés, préservés et transmis aux générations suivantes.

Thaidene Nënë est le cœur de la patrie des Dénés de Lutsel K'e, où il y a de cela plusieurs générations, les ancêtres ont jeté les bases du mode de vie déné, un mode de vie qui subsiste encore aujourd'hui. Au cœur de Thaidene Nënë se trouve Tsąkui Thedá. Il s'agit du lieu culturel et sacré le plus important de Thaidene Nënë pour les premiers peuples autochtones de la région.

Thaidene Nënë est un paysage culturel riche qui comprend beaucoup d'anciens sentiers, campements et villages. On y trouve plusieurs lieux importants sur le plan spirituel et culturel pour les descendants des ancêtres de Thaidene Nënë, représentés par la Première Nation dénée de Lutsel K'é, la Première Nation Deninu Kųé, la Première Nation dénée de Yellowknives et la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest (qu'on appelle les « gouvernements autochtones signataires » dans le plan).

Le paysage spectaculaire de Thaidene Nënë a été façonné par les glaciers⁶, qui ont participé à la formation des impressionnantes falaises verticales, des canyons, des îles, des péninsules et des chutes qui entourent Tu Nedhé. Dans Tu Nedhé, Ɂidor Bekue Chélé Tł'ązj possède les eaux les plus profondes en Amérique du Nord et ces eaux limpides sont un excellent habitat pour le touladi, le grand corégone, l'ombre arctique, le cisco et bien d'autres espèces. Tu Nedhé est entourée par la forêt boréale, laquelle devient une forêt à lichens, puis la toundra à mesure que l'on se déplace vers le nord-est. Dans la toundra, des eskers géants, un habitat important pour les animaux sauvages, serpentent dans le paysage.

De nombreuses espèces nordiques dépendent des vastes espaces intacts pour prospérer, et les paysages de forêt et de toundra de Thaidene Nënë sont une partie importante de leur aire de répartition. Il s'agit d'un paysage utilisé tant par des espèces arctiques que par des espèces boréales, comme le caribou de la toundra, le bœuf musqué, le carcajou, le grizzli, le loup, l'original, le lynx et l'ours noir. Un peu partout dans Thaidene Nënë, on trouve également d'importantes aires de repos pour les oiseaux aquatiques et aires de nidification pour les oiseaux.

Quels sont les types d'aires protégées qui composent Thaidene Nënë?

L'aire protégée autochtone Thaidene Nënë a une superficie de 26 376 km². Thaidene Nënë a été créé en vertu des lois dénées, des accords avec les gouvernements autochtones signataires, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, et de la *Loi sur les aires protégées* et de la *Loi sur la faune* des Territoires du Nord-Ouest. Thaidene Nënë est composé de plusieurs parties : une réserve de parc national, une aire protégée territoriale et une aire de conservation de la faune (voir la figure 2⁷).

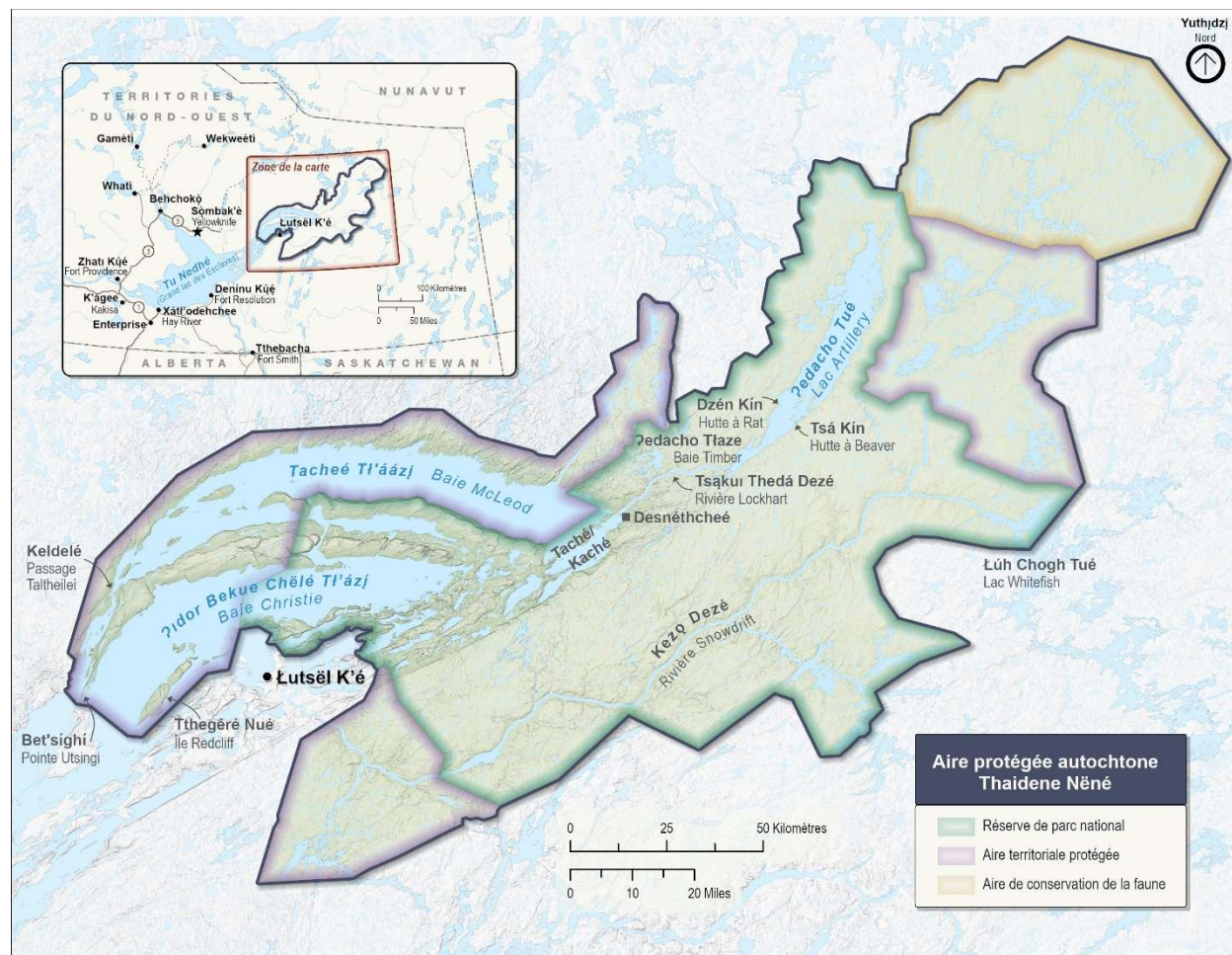
Le noyau de Thaidene Nënë est protégé en tant que réserve de parc national, en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Les parcs nationaux sont créés pour protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs et exceptionnels des paysages naturels de chacune des 39 régions naturelles uniques du Canada. Thaidene Nënë est considéré comme un exemple exceptionnel de la région naturelle des Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest. Les parcs nationaux favorisent la connaissance, l'appréciation et la jouissance d'un endroit, de manière à en assurer l'intégrité écologique. En créant la réserve de parc

⁶ Des éléments d'une ébauche de récit sur l'origine seront ajoutés à la suite de la mobilisation du public.

⁷ La carte sera mise à jour afin de supprimer les lignes blanches et d'ajouter la hutte du rat/la hutte du castor à Ɂedacho Túe/Kúe.

national Thaidene Nënë, Parcs Canada s'est également engagé à veiller au maintien des modes de vie autochtones.

Figure 2 – Aire protégée autochtone Thaidene Nënë



D'autres parties de Thaidene Nënë sont protégées en tant qu'aire protégée territoriale, en vertu de la *Loi sur les aires protégées* des Territoires du Nord-Ouest. L'aire protégée territoriale Thaidene Nënë a été créée et est prise en charge conjointement par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des gouvernements autochtones et des organisations autochtones afin de protéger la biodiversité, l'intégrité écologique et la continuité culturelle des Territoires du Nord-Ouest.

La partie la plus au nord de Thaidene Nënë est désignée comme aire de conservation de la faune en vertu de la *Loi sur la faune* des Territoires du Nord-Ouest. Un décret d'inaliénabilité des terres rendu en vertu de la *Loi sur les terres des Territoires du Nord-Ouest* protège actuellement ce secteur contre toute activité de développement. Ce décret demeurera en vigueur jusqu'à la mise en place de mécanismes supplémentaires, comme un plan d'aménagement du territoire approuvé. Thaidene Nënë badí xá ne s'occupe pas de l'aire de conservation de la faune, qui est gérée conformément à la *Loi sur la faune*.

Le lieu historique national du Fort-Reliance est situé à l'intérieur de la réserve de parc national Thaidene Nënë, près de Desnéthchéé (le lieu de rassemblement spirituel de la Première Nation dénée de Lutsël

K'e), dans un secteur appelé Taché/Kaché. Le lieu comprend quatre foyers et cheminées de pierre qui sont considérés comme des vestiges uniques de l'histoire de l'exploration et du commerce dans le Nord du Canada. Désigné comme lieu historique national en 1953, sans la consultation ni la participation des premiers peuples autochtones de la région, ce lieu commémore les expéditions du capitaine George Back le long de Thílo dèzé et de la rivière Great Fish (maintenant la rivière Back) dans les années 1830.

Qui est responsable des décisions concernant Thaidene Nënë et de sa prise en charge?

Les décisions opérationnelles concernant Thaidene Nënë de même que sa prise en charge sont la responsabilité partagée des partenaires à savoir la Première Nation Dénée Łutsël K'é, la Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest, Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La Première Nation Deninu Kųę et la Première Nation dénée de Yellowknives⁸, conformément à leurs ententes de création, jouent également un rôle important en donnant des conseils sur l'intendance de Thaidene Nënë. Les quatre gouvernements autochtones qui ont signé des ententes (qu'on appelle les « gouvernements autochtones signataires ») ont des responsabilités et des rôles différents au sein des deux conseils de gestion : Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et le Conseil de gestion régional.

Ce sont les partenaires qui, en définitive, sont responsables des questions opérationnelles relatives à Thaidene Nënë, et les décisions opérationnelles sont prises à l'aide des conseils de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı, qui signifie « ceux qui parlent au nom de Thaidene Nënë ». Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı rend des décisions, qui sont des renvois, à la Première Nation Dénée Łutsël K'é, à la Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest, à Parcs Canada et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Chargé d'une vision à long terme pour la terre et les peuples, Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı donne des conseils sur la planification, les activités, la surveillance et l'évaluation de Thaidene Nënë. Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı prend ses décisions par consensus. Ces décisions orientent la manière dont les activités sont exécutées pour protéger l'intégrité écologique et les modes de vie autochtones et veiller à ce que les générations futures puissent vivre en relation avec la terre comme leurs ancêtres. Les membres de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı sont nommés par les partenaires. Une fois nommés, ils ne représentent plus ces partenaires; mais uniquement Thaidene Nënë.

Le Conseil de gestion régional formule des recommandations et des conseils à l'intention de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı et fait des recommandations à la Première Nation dénée de Łutsël K'e, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et à Parcs Canada. Les décisions relatives aux recommandations sont prises par consensus. Les membres sont nommés, selon le cas, par les trois Premières Nations des Dénés de l'Akaitcho (soit la Première Nation dénée de Łutsël K'e, la Première Nation dénée de Yellowknives et la Première Nation Deninu Kųę), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et Parcs Canada. Contrairement aux membres de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı, les membres du Conseil de gestion régional représentent les administrations qui les ont nommés.

⁸ Des travaux sont en cours entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation dénée de Yellowknives en vue de conclure une entente concernant l'aire protégée territoriale.

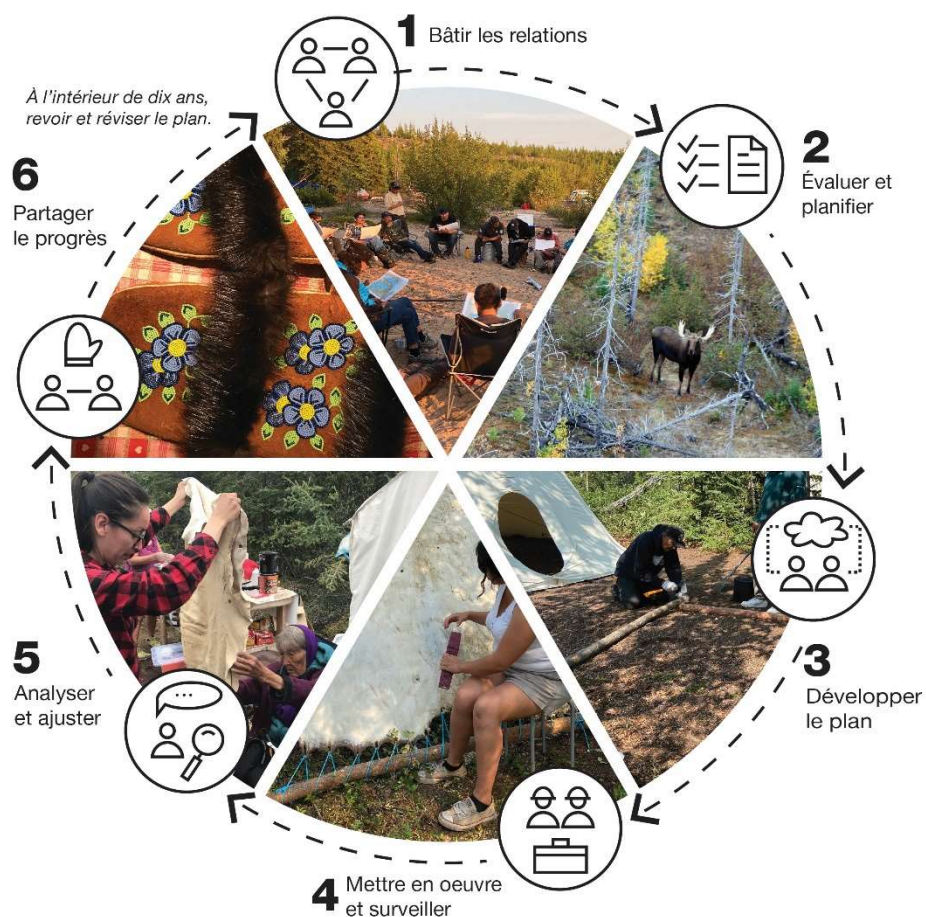
Contexte de planification

Thaidene Nënë badı xá est le premier plan de Thaidene Nënë. La majeure partie du travail prévu dans ce premier plan est fondamental, puisque celui-ci vise à définir les éléments nécessaires pour permettre aux innombrables générations à venir de prendre soin et de profiter de Thaidene Nënë. Le plan, d'une durée de dix ans (2024-2034), comprend un ensemble de principes directeurs, une vision à long terme pour Thaidene Nënë, de même que des buts, des objectifs et des cibles ou indicateurs qui nous aideront à progresser vers la réalisation de la vision du plan.

Ce que le tannage des peaux peut nous enseigner sur l'élaboration de plans directeurs

Tout au long du processus d'élaboration de *Thaidene Nënë badı xá*, Thaidene Nënë Xá Dá Yátti s'est inspiré de la pratique du tannage de peaux, qui fait partie intégrante des modes de vie des communautés autochtones ayant des liens avec Thaidene Nënë⁹. La comparaison au tannage des peaux permet de montrer, d'une manière adaptée à la culture, les étapes de l'élaboration du plan (voir la figure 3, Le tannage des peaux et l'élaboration de plans directeurs, et le tableau 1).

Figure 3 – Le tannage des peaux et l'élaboration de plans directeurs



⁹ Thaidene Nënë Xá Dá Yátti, 2022. Le tannage des peaux et l'élaboration de plans directeurs adaptés

Tableau 3 – Le tannage des peaux et l’élaboration de plans directeurs

	Processus de tannage des peaux	Processus d’élaboration de plans directeurs
1	Tisser des liens et entretenir des relations respectueuses avec des chasseurs en vue d’obtenir une peau à tanner. Divers animaux dont la peau peut être tannée se trouvent à Thaidene Nënë : orignal, bœuf musqué, castor, caribou et autres.	Établir des relations efficaces avec les communautés, les intervenants, les dirigeants locaux afin de s’assurer que divers points de vue sont pris en compte.
2	De quel type de peau avons-nous besoin? À quoi servira-t-elle et comment pouvons-nous nous assurer que la peau que nous commencerons à travailler répondra à nos besoins? Avons-nous besoin d’une peau résistante comme celle de l’orignal? D’une peau chaude comme celle du caribou? Parler aux Aînés qui connaissent les différents types de peaux et leurs utilisations.	Déterminer la portée. Suivre un chemin critique ¹⁰ en respectant les étapes et les méthodes appropriées. Collaborer avec les bonnes personnes. Cerner les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces. Déterminer les éléments dont nous devons tenir compte.
3	Le processus de tannage des peaux comporte certaines étapes qui doivent être accomplies chaque fois. Parler aux détenteurs du savoir pour s’assurer de suivre le bon processus. Garder à l’esprit le produit fini pour faire en sorte que le processus de tannage de peau permet d’atteindre les objectifs souhaités.	Déterminer les principes directeurs. Définir une vision ainsi que des buts, des objectifs et des indicateurs. Définir des plans de travail annuels afin d’atteindre ces objectifs et cibles.
4	Les Aînés ont aidé à orienter le projet, mais le moment est venu d’accomplir le travail : étirage, séchage, grattage et fumage. Chaque étape du tannage de la peau est une préparation à l’étape suivante et contribue à l’atteinte de l’objectif final, soit de créer une peau qui sera utile.	Mettre en œuvre le plan et suivre les progrès réalisés à chaque période de production de rapport relatif au plan. Chaque étape doit s’appuyer sur les réussites des étapes précédentes et mener à la concrétisation de la vision globale.
5	Parfois, le processus de tannage des peaux se déroule sans encombre, mais il arrive aussi qu’il soit nécessaire d’apporter des ajustements pour assurer l’atteinte des objectifs. Faut-il sécher la peau davantage? A-t-elle été soigneusement grattée? Vérifier les progrès accomplis et parler aux Aînés pour s’assurer que les plans sont encore appropriés.	Analyser les progrès accomplis et apporter les ajustements nécessaires. Discuter avec la population locale, les détenteurs du savoir et les autres spécialistes pour évaluer si le plan permet d’atteindre les objectifs fixés.

¹⁰ Thaidene Nënë Xá Dá Yátti, 2022. *Chemin critique pour l’élaboration du plan directeur de Thaidene Nënë.*

<p>6 Le tannage des peaux est un bon moyen de transmettre des enseignements à d'autres générations. Une fois terminée, la peau peut être utilisée par les gens, qui peuvent coudre pour les membres de leur famille et s'assurer qu'ils disposent de mocassins, de mitaines ainsi que des pièces d'équipement et des vêtements nécessaires pour poursuivre leurs activités traditionnelles sur la terre. Cependant, quelle que soit la qualité de la peau produite, on aura besoin d'autres peaux pour répondre à d'autres objectifs dans l'avenir. Il faut être prêt à recommencer le processus.</p>	<p>Communiquer les progrès réalisés aux communautés, aux dirigeants et aux intervenants locaux ainsi qu'aux personnes à qui nous devons rendre des comptes chaque année. Après chaque cycle de dix ans, examiner et réviser le plan.</p>
--	--

De quelle façon les personnes ont-elles participé à l'élaboration de *Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı*¹¹?

Les commentaires reçus dans le cadre des activités de mobilisation de la communauté et du public, décrites dans la stratégie de mobilisation¹² de *Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı*, serviront à orienter davantage l'élaboration de *Thaidene Nënë badı xá*.

¹¹ Cette section sera enrichie dans le document final, une fois que les activités de mobilisation et de consultation seront terminées.

¹² *Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı*, 2022. Stratégie de mobilisation.

Principes directeurs¹³

Nuwé ch'anie est le principe qui guide l'ensemble des valeurs et des systèmes de connaissances des Dénés et qui comprend la responsabilité de prendre soin de la terre, de l'eau et de la faune. Le principe de nuwé ch'anie englobe la compréhension culturelle, linguistique, politique et écologique de la relation qu'entretiennent les premiers peuples autochtones de la région avec Thaidene Nënë. Il est essentiel pour assurer le bien-être des personnes et la continuité culturelle de veiller à ce que le principe de nuwé ch'anie soit mis en pratique, cultivé et transmis.

Six autres principes découlant de nuwé ch'anie orienteront les travaux et permettront d'assurer qu'il est accompli de la bonne manière et avec respect. Chacun d'eux est important pour la planification et l'établissement de bonnes relations.

Autres principes¹⁴

Insérer le terme en déné yati (réconciliation économique)	<i>Soutenir le développement économique des Autochtones</i>
Insérer le terme en déné yati (consensus)	<i>Nous discutons de la question</i>
Nuwé yakı begháre ɾeghádaldá (responsabilité)	<i>Nous travaillons avec nos lois</i>
Insérer le terme en déné yati (collaboration)	<i>L'union fait la force : nous admettons qu'il existe plus d'une façon de savoir, d'être et d'agir.</i>
Nuwé ch'anie beréld ɿ xá ɾą (continuité culturelle) ¹⁵	<i>Nous transmettrons nos systèmes de valeurs et de connaissances</i>
Yúnethé xá (pour les générations futures)	<i>Pour l'avenir</i>

¹³ Les principes directeurs seront illustrés graphiquement pour la version finale.

¹⁴ Les principaux termes de Dene Yati seront validés lors d'un atelier de terminologie

¹⁵ Cette traduction pourrait nécessiter du travail. Se traduit par « Nous devons comprendre nos systèmes de connaissances et de valeurs ». Drapeau pour l'atelier de terminologie.

Énoncé de vision

Thaidene Nënë est la patrie du peuple dont les ancêtres ont posé les fondements sacrés, éthiques et pratiques de leur mode de vie. Cette terre a nourri et inspiré d'innombrables générations dont la prospérité continue d'être assurée par la relation intime qui unit le peuple à la terre. Pour le bien-être des générations futures, ce mode de vie doit être adopté, cultivé et transmis.

Le lien vivant entre la terre et les gens, l'eau et la terre, et la forêt et la toundra, fait de Thaidene Nënë un trésor national du Canada. Grâce au maintien de ces liens dans l'avenir, l'intégrité écologique et les modes de vie autochtones de Thaidene Nënë deviendront un héritage vivant pour tous, où il sera possible d'accueillir des gens de partout dans le monde¹⁶.

¹⁶ L'énoncé de vision est adapté de la vision de la communauté de Łutsël K'é à l'égard de Thaidene Nënë et la respecte. Cette vision est décrite dans les ententes de création conclues avec la Première Nation dénée de Łutsël K'e. La vision énoncée dans le plan a été examinée et approuvée par les membres de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et de la Première Nation dénée de Łutsël K'e lors d'un atelier de planification préliminaire (en juin 2022).

Buts, objectifs et cibles/indicateurs

Thaidene Nënë badı xá fixe cinq buts :

- But n° 1 – Promouvoir le principe de nuwé ch’anie;
- But n° 2 – Préserver l’intégrité écologique de Thaidene Nënë;
- But n° 3 – Entretenir des relations saines;
- But n° 4 – Créer des connaissances et des expériences pertinentes pour les visiteurs;
- But n° 5 – Soutenir les occasions qui permettent de favoriser la prospérité et le bien-être des Autochtones.

Chaque but vise plusieurs objectifs et est assorti de cibles ou indicateurs que les partenaires doivent mettre en œuvre au cours des dix années à venir¹⁷. Chaque partenaire a des responsabilités différentes relativement à la mise en œuvre, conformément à leurs ententes¹⁸. Des plans de travail annuels seront élaborés par les partenaires en collaboration avec Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı.

Les engagements en matière de surveillance sont intégrés dans plusieurs des buts. Ensemble, ces éléments créent un système complet qui tient compte des aspects liés à la continuité écologique et à la continuité culturelle que nous cherchons à préserver, à soutenir et à promouvoir à Thaidene Nënë.

But n° 1 – Promouvoir le principe de nuwé ch’anie

Il est essentiel pour assurer le bien-être des personnes et de la terre de veiller à ce que le principe de nuwé ch’anie soit mis en pratique, cultivé et transmis. Nuwé ch’anie est un principe solide. Toutefois, à mesure que les Aînés nous quittent, leurs connaissances de la langue et de la culture deviennent de plus en plus à risque. Les lieux sacrés comme Thaidene Nënë doivent être protégés, et les récits qui sont racontés à leur sujet doivent être diffusés, les droits ancestraux et issus de traités doivent être respectés, le déné yáłtı doit être protégé et revitalisé, et les jeunes doivent être encadrés.

Objectifs	Cibles/indicateurs
1.1 Les descendants des ancêtres de Thaidene Nënë maintiennent leur relation avec Thaidene Nënë, et la continuité culturelle est préservée.	1.1.1 La récolte sur le territoire de Thaidene Nënë par les premiers peuples autochtones de la région est encouragée. 1.1.2 Les gouvernements autochtones appliquent leurs propres protocoles quant à l’utilisation de Thaidene Nënë par leurs membres.
1.2 Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı utilise le déné yáłtı dans les activités de gouvernance, de planification et de mobilisation communautaire.	1.2.1 Les réunions, les ateliers, les séances de mobilisation communautaire, les documents, les exposés, les publicités et les autres communications de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı intègrent des langues autochtones.

¹⁷ Les cibles ou indicateurs doivent être interprétés dans leur ensemble et dans le contexte de leur objectif respectif.

¹⁸ Les partenaires ne sont pas nécessairement tenus d’octroyer les fonds nécessaires à la réalisation des objectifs du plan directeur.

	1.2.2 Les noms de lieux autochtones sont utilisés dans les documents, les cartes, les rapports, les exposés, les dépliants, les vidéos et autres se rapportant à Thaidene Nënë.
1.3 Les Aînés apprennent aux jeunes le principe de nuwé ch’anie.	1.3.1 Des programmes axés sur la terre pour les jeunes et les Aînés sont offerts à Thaidene Nënë. Ces programmes comprennent des activités visant à faire connaître la langue, le savoir traditionnel, les liens spirituels avec la terre, les lois autochtones et les récits de Thaidene Nënë.
1.4 Les connaissances sur les ressources culturelles sont consignées dans le but d’être communiquées aux générations futures.	1.4.1 Les ressources culturelles importantes sont cernées et leur état est documenté.

But n° 2 – Préserver l’intégrité écologique de Thaidene Nënë

L’eau, le sol, les roches, les végétaux, les animaux, les migrations, les feux de forêt, le gel, le dégel et tous les autres processus et parties des écosystèmes de Thaidene Nënë composent un paysage qui, depuis d’innombrables générations, soutient le principe de nuwé ch’anie. Si le territoire de Thaidene Nënë reste en bonne santé, il continuera d’offrir cette prospérité. Toutefois, Thaidene Nënë ne peut pas s’exprimer. Nous avons la responsabilité de porter attention à ce qui se passe sur la terre et de prendre des mesures pour la protéger.

Les feux de forêt, les phénomènes météorologiques extrêmes et les autres répercussions induites par le climat n’ont jamais eu une telle ampleur. Les changements climatiques créent une inconnue de taille, dont les facteurs sont moins prévisibles et plus graves. Les changements dans les conditions des glaces et de la neige, le déplacement des populations et des habitats des animaux sauvages, l’augmentation des espèces envahissantes et l’évolution du paysage en raison du dégel du pergélisol ne sont que quelques exemples des différences observées. Ces changements rapides et le développement industriel à proximité de Thaidene Nënë exercent une pression accrue sur les animaux sauvages et leur habitat.

En plus de l’incertitude quant à l’avenir, l’état de référence actuel de Thaidene Nënë n’est pas bien compris. Il est important de surveiller l’état de l’intégrité écologique de Thaidene Nënë pour pouvoir réagir aux changements dans le paysage.

La fréquentation accrue de Thaidene Nënë par les visiteurs pourrait également entraîner des répercussions négatives sur les espèces et leur habitat. Les déchets laissés sur la terre à la suite d’utilisations antérieures doivent également être gérés pour assurer la santé des terres.

Objectifs	Cibles/indicateurs
<p>2.1 L'ensemble des habitats et des espèces sont conservés.</p>	<p>2.1.1 Les tendances et les prévisions en matière de changements climatiques ainsi que leurs répercussions possibles sur la biodiversité de Thaidene Nënë sont cernées et font l'objet d'un suivi dans le temps, ce qui comprend le suivi des espèces présentes et de leur aire de répartition. Le savoir autochtone aide à déterminer les changements survenus.</p> <p>2.1.2 L'habitat essentiel situé à l'intérieur de Thaidene Nënë est cartographié pour éclairer la prise de décisions.</p> <p>2.1.3 Le plan d'intendance du caribou des Dénés de Łutsël K'e (Yunethe Xa ʔetthen Hadi) est respecté par les membres de la nation. D'autres gouvernements autochtones utilisent des outils comparables, s'il y a lieu, pour appuyer la conservation du caribou.</p> <p>2.1.4 Les plans de gestion du feu tiennent compte des effets des changements climatiques, de la protection de la communauté de Łutsël K'é, de l'habitat essentiel, des espèces en péril et d'autres espèces clés, comme le caribou.</p> <p>2.1.5 Un programme intégré de recherche et de surveillance est élaboré de façon collaborative. Celui-ci énonce les lacunes en matière de connaissances ainsi que les priorités de recherche.</p> <p>2.1.6 Les stratégies d'adaptation au climat sont éclairées par les répercussions immédiates et les résultats des programmes de recherche et de surveillance.</p> <p>2.1.7 Une stratégie de protection des ressources en eau est élaborée. Cette stratégie comprend des activités de sensibilisation des visiteurs ou de la collectivité et des mesures de lutte contre les espèces envahissantes.</p> <p>2.1.8 Une politique de gestion de l'utilisation par les visiteurs soutient les objectifs liés à l'intégrité écologique.</p> <p>2.1.9 La sensibilisation des récolteurs appuie la conservation à long terme des espèces et des habitats essentiels de Thaidene Nënë.</p> <p>2.1.10 On comprend mieux le bilan de carbone de Thaidene Nënë et des zones de forte biodiversité, y compris la façon dont ces lieux pourraient être touchés par les changements climatiques.</p>
<p>2.2 Les gardiens observent la terre et soutiennent les objectifs de conservation.</p>	<p>2.2.1 Une stratégie d'expansion du programme des gardiens autochtones est élaborée.</p>
<p>2.3 Les déchets laissés sur la terre à la suite d'utilisations antérieures sont gérés, et les ordures sont ramassées.</p>	<p>2.3.1 Une évaluation des zones de déchets est effectuée pour déterminer leur emplacement, et un plan de nettoyage est élaboré, lequel fixe des normes et établit l'ordre de priorité des zones.</p> <p>2.3.2 Une politique « Rapportez tous vos déchets » est respectée par tous les utilisateurs de Thaidene Nënë.</p>

But n° 3 – Entretien des relations saines

Les relations à Thaidene Nënë, tant les relations au sein de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı, des partenaires et des autres gouvernements autochtones signataires que les relations entre eux, sont complexes et ont souvent été difficiles dans le passé. Aujourd’hui, ces relations sont en évolution et se trouvent à des stades différents. Thaidene Nënë est mis en place pendant une période de réconciliation. Il est généralement admis que Thaidene Nënë sera différent.

Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı a fait beaucoup de progrès depuis sa création en 2021. Des relations positives ont été établies d’après les fondements définis dans les ententes. Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı a officialisé ses procédures opérationnelles et a réussi à atteindre ses objectifs et ses indicateurs liés à la planification du travail.

L’approche en matière de gestion partagée tient compte des multiples façons de savoir, d’être et d’agir. Elle permet d’adopter des formes de collaboration nouvelles et novatrices, où chacun a un rôle à jouer dans l’atteinte de résultats communs. Elle exige un engagement à favoriser un dialogue continu et à rechercher les consensus ainsi qu’une volonté d’apprendre et d’exécuter.

Objectifs	Cibles/indicateurs
3.1 Le processus décisionnel de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı est respectueux et tient compte des multiples façons de savoir.	3.1.1 Les procédures et les processus opérationnels de Thaidene Nënë Xá Dá Yáłtı intègrent différentes connaissances et approches, favorisent la réflexion, créent des occasions d’apporter des changements et renforcent l’usage du déné yati.
3.2 Les partenaires entretiennent de bonnes relations entre eux et collaborent à la mise en œuvre.	3.2.1 Des systèmes communs de politique, de planification et de communication sont en place et tous les partenaires ont eu leur mot à dire dans leur élaboration. 3.2.2 Les activités sont réalisées de manière collaborative, et les ressources humaines et financières sont utilisées efficacement.

But n° 4 – Créer des connaissances et des expériences pertinentes pour les visiteurs

Les ancêtres ont parcouru les sentiers que leurs descendants partagent aujourd’hui avec les visiteurs. Le partage de Thaidene Nënë consiste à offrir des expériences enrichissantes et authentiques aux visiteurs, et à contribuer à la vitalité de l’usage continu du lieu par les Autochtones de la région. Les descendants des ancêtres peuvent transmettre des connaissances et raconter des récits aux visiteurs, ce qui enrichira leur expérience lors de leur visite à Thaidene Nënë.

Il est important que les expériences des visiteurs aient un lien culturel avec les récits des ancêtres, et que ces récits soient présentés de manière authentique et adaptée sur le plan culturel. Il faut aussi s’efforcer

de raconter toute l’histoire de Thaidene Nënë afin de faire connaître l’existence des ancêtres et leur résilience. À mesure que les employés et les voyageurs travaillant à Thaidene Nënë transmettront ce savoir aux visiteurs, ceux-ci deviendront plus respectueux de la terre et agiront avec plus de précaution et plus de bienveillance. Les récits de Thaidene Nënë peuvent également toucher ceux qui ne peuvent pas visiter l’endroit, c.-à-d. l’ensemble des Canadiens et Canadiennes et le monde entier.

Thaidene Nënë commence tout juste à accueillir des visiteurs de partout dans le monde. Il faudra du temps pour mettre en place les infrastructures, les protocoles et les activités qui permettront aux visiteurs de vivre des expériences enrichissantes. Pour orienter ce travail et s’assurer que la fréquentation est viable, il sera nécessaire de comprendre qui se rendra à Thaidene Nënë et pourquoi, et quelles seront leurs répercussions sur l’endroit. Il sera également important que le personnel de Thaidene Nënë encourage tous les utilisateurs à adopter des pratiques qui préservent la propreté de la terre et de l’eau et assurent le respect des lieux.

Objectifs	Cibles/indicateurs
<p>4.1 Thaidene Nënë offre diverses expériences aux visiteurs, lesquelles leur donnent l’occasion de comprendre et d’apprécier les valeurs, les cultures et les récits autochtones locaux d’une manière accessible, inclusive et pertinente.</p>	<p>4.1.1 Une stratégie touristique est élaborée, et celle-ci définit les marchés cibles et les expériences culturelles authentiques qui permettent de rapprocher les visiteurs à la terre, aux personnes et aux modes de vie. L’élaboration de produits pour les marchés de visiteurs est harmonisée à l’utilisation et à la jouissance de Thaidene Nënë par les peuples autochtones locaux.</p> <p>4.1.2 Les gouvernements autochtones signataires se sont engagés à créer un énoncé d’intégrité commémorative pour le lieu historique national du Fort-Reliance et à réviser le contenu de la commémoration préparé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour faire en sorte qu’il soit plus représentatif des valeurs patrimoniales du lieu.</p> <p>4.1.3 Un relevé des richesses du patrimoine et une évaluation de l’état ont été effectués pour le lieu historique national du Fort-Reliance.</p>

<p>4.2 Les visiteurs sont accueillis sur place, apprennent à respecter les lieux d'importance culturelle et spirituelle et sont informés des comportements adaptés sur le plan culturel qu'ils doivent adopter lorsqu'ils visitent des lieux importants, ce qui permet d'assurer que la fréquentation est viable.</p>	<p>4.2.1 Un programme d'orientation à l'intention des visiteurs est élaboré. Celui-ci comprend les utilisations autorisées de Thaidene Nënë et un code de conduite des visiteurs.</p> <p>4.2.2 Les visiteurs reçoivent le programme d'orientation et des documents complets pour les aider à planifier leur excursion.</p> <p>4.2.3 Les gardiens, les employés et les voyageurs qui travaillent à Thaidene Nënë ont reçu de la formation et obtiennent du soutien pour accueillir les visiteurs et leur offrir des expériences authentiques.</p> <p>4.2.4 L'accès des visiteurs aux lieux importants et leurs comportements dans ces lieux sont gérés au moyen d'outils appropriés, comme le zonage et les règlements.</p> <p>4.2.5 Le zonage et les fermetures sont communiqués aux visiteurs et sont appliqués.</p> <p>4.2.6 Un plan propre au lieu est élaboré pour la région de Taché/Kaché et comprend des directives sur les visites.</p>
<p>4.3 Les langues et les activités culturelles autochtones sont au cœur des expériences des visiteurs, des produits et des activités de promotion.</p>	<p>4.3.1 Des programmes d'interprétation sont élaborés d'après les modes de vie et les cultures autochtones et intègrent des langues autochtones.</p> <p>4.3.2 Les produits, les activités de promotion, les publicités et les séances d'orientation pour les visiteurs se rapportant à Thaidene Nënë intègrent les cultures, les modes de vie et les langues autochtones.</p> <p>4.3.3 Les activités de promotion et les récits favorisent l'appréciation de Thaidene Nënë par les membres du public, même ceux qui ne visiteront peut-être jamais l'endroit.</p>

But n° 5 – Soutenir les occasions qui permettent de favoriser la prospérité et le bien-être des Autochtones

Thaidene Nënë a apporté la prospérité à d'innombrables générations de peuples autochtones. Au cours des 150 dernières années, l'économie occidentale a créé de nouvelles industries et sources de richesse, mais les peuples autochtones de la région n'ont pas eu accès à ces avantages. En tant qu'aire protégée, Thaidene Nënë donne lieu à une nouvelle économie qui offre de nombreuses possibilités. L'une des grandes priorités est la prospérité des membres des gouvernements autochtones signataires.

Dans les ententes de création et les ententes sur les répercussions et les avantages, la priorité est accordée à la formation et à l'emploi des membres des gouvernements autochtones signataires, le cas échéant. Les emplois et les occasions d'affaires qui s'offrent aux membres sont axés sur l'économie de la

conservation et du tourisme, et il peut s'agir d'emplois auprès des partenaires et d'occasions d'affaires liées aux services de guide, de pourvoirie, de traiteur et d'hébergement¹⁹.

Depuis la création de Thaidene Nënë en 2019, il y a eu des gains positifs en matière d'emploi, notamment la création de nombreux emplois dans le cadre des activités de l'aire protégée, et quelques exploitants d'entreprise locaux offrent maintenant aux visiteurs des services touristiques nécessitant un permis.

Les futures politiques viseront à réduire les obstacles à l'emploi pour les membres des gouvernements autochtones signataires et à soutenir les entreprises autochtones, tout en veillant à préserver la continuité culturelle et l'intégrité écologique de Thaidene Nënë, à favoriser la cohérence et l'équité et à offrir aux visiteurs des expériences sécuritaires et de qualité.

Objectifs	Cibles/indicateurs
<p>5.1 Des occasions d'affaires sont créées pour soutenir Thaidene Nënë et procurer des avantages aux gouvernements autochtones signataires et à leurs membres.</p>	<p>5.1.1 Une politique sur la délivrance de permis d'exploitation de commerces et une politique sur l'occupation du territoire sont élaborées. Ces politiques favorisent les entreprises autochtones qui exercent leurs activités à Thaidene Nënë.</p> <p>5.1.2 Les personnes non autochtones qui demandent des permis d'exploitation de commerces dans la réserve de parc national démontrent comment les activités proposées soutiendront les communautés autochtones et comment elles leur procureront des avantages.</p> <p>5.1.3 Les occasions d'affaires au sein de l'aire protégée territoriale visent, dans la mesure du possible, à soutenir les communautés autochtones et à leur procurer des avantages (p. ex. les partenariats, les emplois, l'établissement de relations).</p>
<p>5.2 Les possibilités d'emploi offertes aux membres des gouvernements autochtones signataires sont maximisées, et ce, pour tous les postes sur le territoire de Thaidene Nënë.</p>	<p>5.2.1 Les politiques en matière de ressources humaines ou de dotation soutiennent les candidats autochtones qui postulent pour des emplois à Thaidene Nënë et qui réussissent à les obtenir et à les conserver.</p> <p>5.2.2 Un programme de mentorat ou de formation en leadership est élaboré.</p>
<p>5.3 Les obstacles relatifs à l'infrastructure qui nuisent à l'emploi local sont réduits.</p>	<p>5.3.1 Des unités d'habitation²⁰ sont offertes pour aider à pourvoir les postes opérationnels de Thaidene Nënë à Łutsël K'é.</p> <p>5.3.2 Un complexe de bureaux et un centre d'accueil seront aménagés à Łutsël K'é et permettront aux employés de la</p>

¹⁹ Les occasions d'affaires ne touchent que la réserve de parc national.

²⁰ Le plan ne précise pas le nombre. Cependant, il convient de souligner que le nombre d'unités d'habitation ne correspondra pas au nombre d'employés de Thaidene Nënë engagés par Parcs Canada, la Première Nation dénée de Łutsël K'e ou le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

	<p>Première Nation dénée de Łutsël K'e, de Parcs Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de travailler ensemble.</p>
<p>5.4 Les membres des gouvernements autochtones signataires, y compris les jeunes, ont des possibilités de formation et d'éducation liées à Thaidene Nënë.</p>	<p>5.4.1 Des possibilités de formation, notamment sur le développement des affaires, la planification du tourisme et la surveillance, sont offertes.</p> <p>5.4.2 Les élèves de 12^e année découvrent Thaidene Nënë dans le cadre de programmes éducatifs.</p> <p>5.4.3 Des possibilités de bourses d'études sont offertes aux membres des gouvernements autochtones partenaires.</p>

Zonage lié aux activités des visiteurs

Cadre de zonage

Le zonage est un outil important qui favorise le maintien de bonnes relations avec la terre, puisqu'il assure que les visiteurs sont orientés vers les secteurs appropriés et permet de protéger des aires écologiquement ou culturellement sensibles. Le zonage n'a aucune incidence sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Le système de zonage de Thaidene Nënë est adapté du système de Parcs Canada, ce qui permet l'adoption d'une approche unifiée pour toutes les aires protégées de Thaidene Nënë²¹. La continuité culturelle et les modes de vie autochtones sont des éléments essentiels des ententes concernant Thaidene Nënë et de la *Loi sur les aires protégées* des Territoires du Nord-Ouest, c'est pourquoi ces éléments sont intégrés aux descriptions de zones.

La carte des zones de Thaidene Nënë se trouve à l'annexe A.

ZONE I	Les aires de Thaidene Nënë qui contiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition. L'élément clé à retenir est la préservation. Les visiteurs n'ont pas accès à certaines zones I, mais ont accès à certaines autres zones I avec des restrictions. L'accès par véhicule motorisé y est interdit.
ZONE II	Les vastes aires de Thaidene Nënë où les processus des écosystèmes et les modes de vie autochtones se poursuivent. Les visiteurs ont l'occasion de découvrir le paysage vivant dans des secteurs éloignés où il y a peu ou pas de services ou d'installations. L'accès par véhicule motorisé y est interdit à deux exceptions près ²² : <ol style="list-style-type: none">1. Les visiteurs peuvent se rendre dans la zone II au moyen d'un vol nolisé ou d'un avion privé atterrissant²³ sur un plan d'eau;2. Les visiteurs peuvent se rendre dans la zone II au moyen d'un véhicule circulant sur la neige (p. ex. une motoneige).
ZONE III	Les aires de Thaidene Nënë qui favorisent la continuité culturelle et qui sont gérées comme des milieux naturels. Les visiteurs ont l'occasion de découvrir la nature et la culture grâce à des loisirs de plein air nécessitant peu de services et d'installations rudimentaires. Les baux commerciaux sont possibles dans cette zone. L'accès par véhicule motorisé est autorisé ²⁴ . Les visiteurs peuvent accéder aux berges situées en zone II qui sont adjacentes aux eaux situées en zone III au moyen d'un bateau à moteur.

²¹ Les descriptions de zones sont comparables, sans être complètement identiques, à celles figurant dans les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada de 1995.

²² Un nombre limité de permis d'exploitation de commerces peuvent être accordés dans la zone II de la réserve de parc national à des entreprises autochtones de guides ou de pourvoyeurs provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire. Ces entreprises agréées peuvent utiliser des bateaux à moteur pour offrir des excursions dans : ?edacho Tué (lac Artillery), Tesuchai Tu/Kesuchai Kuwe (lac Siltaza) et Lúh Chogh Tué (lac Whitefish).

²³ Un permis d'accès par aéronef est requis pour tout aéronef devant décoller ou atterrir dans la réserve de parc national.

²⁴ Dans la réserve de parc national, on entend par « véhicule motorisé » un aéronef assorti d'un permis d'accès par aéronef, un bateau à moteur ou véhicule circulant sur la neige.

Fermetures temporaires

Les fermetures temporaires sont un outil permettant de restreindre l'accès à certains secteurs ou à certaines activités pendant une période particulière. Ces fermetures sont mises en place pour répondre à divers besoins de gestion, notamment pour assurer la sécurité du public, la protection de l'environnement et la conservation de la faune ou pour faciliter les activités de récolte des Autochtones de la région. Comme les régimes législatifs de la réserve de parc national et de l'aire protégée territoriale sont différents, le mécanisme pour ordonner une fermeture temporaire varie.

Parcs Canada peut mettre en place des fermetures temporaires, comme des fermetures saisonnières, de deux façons : 1) la désignation d'une zone temporaire dans le plan directeur ou 2) le recours aux avis du directeur, conformément au *Règlement général sur les parcs nationaux*, pour fermer un secteur ou restreindre certaines activités.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest peut créer des zones temporaires dans l'aire protégée territoriale, au besoin, en diffusant un avis public qui indique le secteur visé au moins 30 jours à l'avance et en publiant une description et une carte du secteur dans le Registre des aires protégées.

Zones de Thaidene Nënë

Aires de la zone I

Accès des visiteurs interdit

Desnéthcheé (lieu de rassemblement spirituel)

Chaque été, la communauté de Łutsël K'é participe à un rassemblement spirituel à Desnéthcheé. L'endroit comprend des infrastructures personnelles et communautaires, notamment une église et une tonnelle. Le lieu de rassemblement de Desnéthcheé est un secteur important sur le plan culturel qui n'est pas accessible aux visiteurs. Les invités de la Première Nation dénée de Łutsël K'e sont autorisés à y accéder.

Dzén Kín (hutte du rat) et Tsá Kín (hutte du castor)

Dzén Kín et Tsá Kín sont des lieux sacrés dans ʔedacho Tué (lac Artillery) qui ne sont pas accessibles aux visiteurs. Des activités d'interprétation pour expliquer leur importance seront offertes.

Île de ʔedacho T'ázj (baie Timber)

Gahdële, un puissant guérisseur, est enterré sur l'île située dans ʔedacho T'ázj, dans ʔedacho Tué. Les visiteurs n'y ont pas accès.

Accès des visiteurs limité – Avec un guide/un accompagnateur seulement

Village de Taché/Kaché

Taché/Kaché est situé à l'embouchure de Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart). Les visiteurs doivent être accompagnés par des Dénés Ni Hat'ni, du personnel de Parcs Canada ou un guide autorisé provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire.

Village de la ʔedacho T'ázj (baie Timber)

Cet ancien village est situé à proximité du ʔedacho Tué (lac Artillery). Ce lieu se trouve également près d'une cabane opérationnelle des Dénés Ni Hat'ni, qui est situé à la ʔedacho T'ázj. Les visiteurs doivent être accompagnés par des Dénés Ni Hat'ni, du personnel de Parcs Canada ou un guide autorisé provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire.

Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart)

La Tsąkui Thedá Dezé est sacrée et comprend les Tsąkui Thedá (chutes Parry). La zone I s'étend de l'extrémité sud du ʔedacho Tué (lac Artillery) jusqu'à l'embouchure de la rivière et comprend les îles qui s'y trouvent. Les lieux sacrés doivent être respectés. Il ne faut pas les traiter à la légère, sinon ils perdent leur pouvoir. À moins d'indication contraire, lorsqu'ils visitent la zone I de la Tsąkui Thedá Dezé, les visiteurs doivent être accompagnés par Thaidene Nënë, des Dénés Ni Hat'ni, du personnel de Parcs Canada ou un guide autorisé provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire. Les guides autorisés provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire peuvent utiliser des bateaux à moteur pour offrir des excursions à l'embouchure de Tsąkui Thedá Dezé (rivière Lockhart).

La zone I de Tsąkui Thedá Dezé comprend des aires où l'accès des visiteurs est limité :

- Tsąkui Thedá Dezé accès interdit dans le corridor fluvial;
- Tsąkui Thedá (chutes Parry) permission requise de la Première Nation dénée de Łutsël K'e.

Aires de la zone II

Tous les secteurs de Thaidene Nënë qui ne sont pas des zones I ou III font partie de la zone II. Il s'agit de la majeure partie du territoire (78 %), à savoir 92 % de la réserve de parc national et 57 % de l'aire protégée territoriale²⁵. Pour le moment, il n'est pas question de désigner une réserve intégrale dans la réserve de parc national en vertu du *Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux du Canada*.

Aires de la zone III

Tu Nedhé (Grand lac des Esclaves)

Les eaux de Tu Nedhé constituent l'avant-pays de Thaidene Nënë, et la navigation à bord d'embarcations motorisées représente le principal moyen d'accès et la principale activité de loisir.

Tthe Káljka Tué (lac Stark)

Les eaux de Tthe Káljka Tué dans la réserve de parc national font partie de la zone III pour permettre la navigation à bord d'embarcations motorisées.

Plans d'eau dans l'aire protégée territoriale

Tous les plans d'eau situés dans l'aire protégée territoriale font partie de la zone III.

Cache de carburant et bail commercial de Reliance

Il se trouve à Reliance un nombre important d'infrastructures, plus que dans d'autres secteurs de la réserve de parc national, y compris plusieurs bâtiments modernes et une cache à carburant. Les terres où se trouvent ces infrastructures font partie de la zone III, ce qui comprend la cache de carburant et le domaine à bail de Trophy Lodge.

Bail commercial de Keldelé (passage Taltheilei)

Le domaine à bail du Great Slave Lake Lodge, y compris la piste d'atterrissage située dans l'aire protégée territoriale, fait partie de la zone III.

Bail commercial de T'qkële (Thompson Landing)

Le domaine à bail du Indian Mountain Lodge, situé dans l'aire protégée territoriale, fait partie de la zone III.

Baux de ?ena Tué (lac Gagnon)

Les terres liées aux baux commerciaux du lac Gagnon, situées dans l'aire protégée territoriale, font partie de la zone III.

²⁵ Les chiffres sont des approximations sommaires et ont été corrigés le 13/03/2024 en raison d'une erreur de calcul. Ils étaient 83%, 92% et 70% auparavant.

Autres lieux importants

En plus du système de zonage, deux autres appellations sont utilisées pour désigner les secteurs : les aires écologiquement ou culturellement sensibles dans la réserve de parc national et les lieux d'importance culturelle de Thaidene Nënë.

Aires écologiquement ou culturellement sensibles

Sur le territoire de Thaidene Nënë, cette désignation s'applique uniquement aux terres situées dans la réserve de parc national. Elle est utilisée pour désigner de petites aires qui nécessitent une protection ou une gestion particulière en raison des ressources importantes et fragiles qu'elles renferment. La désignation de zone écologiquement et culturellement sensible est possible dans n'importe lequel des types de zones. À l'heure actuelle, aucune aire écologiquement sensible n'a été identifiée.

Les stratégies d'utilisation des visiteurs ou de gestion des ressources seront définies en fonction de lignes directrices particulières. En raison de la fragilité de ces lieux, il est possible que ceux-ci ne figurent pas sur les cartes. Au fur et à mesure que d'autres renseignements seront recueillis, il faudra peut-être préciser les limites de ces secteurs fragiles ou en désigner de nouveaux. Au besoin, certains lieux pourraient perdre cette désignation. Il ne sera pas nécessaire de réviser *Thaidene Nënë badı xá* à la suite de la modification des limites.

Région de Taché/Kaché

La région de Taché/Kaché est un secteur d'importance culturelle pour la Première Nation dénée de Łutsël K'é. Dans cette région se trouvent le village du même nom, des sépultures et autres lieux sacrés, l'embouchure de Tsąkuı Thedá et Desnéthchéé (le lieu de rassemblement spirituel). Des directives à l'intention des visiteurs se rapportant à la région de Kaché seront élaborées dans le cadre d'un plan propre au lieu. Un tracé provisoire de la région de Taché/Kaché figure à l'annexe A; cette carte sera peaufinée au cours de l'élaboration du plan propre au lieu.

Nit'ér Nué Naá T'áázi (baie Wildbread)

Nit'ér Nué Naá T'áázi est un lieu d'importance culturelle pour la Première Nation dénée de Łutsël K'é. Il est utilisé chaque année, de la fin de l'été jusqu'au début de l'automne, pour la récolte. L'accès des visiteurs sera limité pendant cette période. La fermeture sera saisonnière et aura une durée précise.

Village de Łúh Chogh Tué (lac Whitefish)

Ce village est un lieu de naissance et de résidence important pour plusieurs familles de Łutsël K'é. Des travaux sont en cours pour mieux comprendre cet endroit. Les visiteurs doivent être accompagnés par Thaidene Nënë, des Dénés Ni Hat'ni, du personnel de Parcs Canada ou un guide autorisé provenant d'une collectivité dirigée par un gouvernement autochtone signataire.

Lieux d'importance culturelle

Sur le territoire de Thaidene Nënë, cette désignation s'applique aux aires qui sont importantes sur le plan culturel, mais qui ne font l'objet d'aucune restriction d'accès des visiteurs particulière. Des sites archéologiques sont situés un peu partout sur le territoire de Thaidene Nënë. La loi interdit aux visiteurs de perturber les sites archéologiques. Si un visiteur trouve sur son chemin un site archéologique, il ne doit pas manipuler, déplacer ou perturber de quelque manière que ce soit les artefacts archéologiques.

D'autres lois ou règlements peuvent être utilisés pour gérer les lieux d'importance culturelle afin d'assurer une relation respectueuse avec ces endroits. Des directives ou des protocoles propres à chaque aire sensible peuvent exister ou être élaborés pour aider à orienter l'utilisation de ces endroits par les visiteurs, par exemple le protocole de paiement à la terre²⁶. En raison de la fragilité de ces lieux, il est possible que ceux-ci ne figurent pas sur les cartes. Cependant, les règles, les directives ou les protocoles connexes seront tout de même communiqués aux visiteurs.

Pelle d'Hachoghe

La pelle d'Hachoghe se trouve à l'extrémité sud de ʔedacho Tué (lac Artillery). ʔedacho Tué s'appelait autrefois Tsátué (lac Beaver) parce qu'un castor (*beaver*) géant y vivait. Connue sous le nom de *Yamória* et de *Yamqòzha* par certains Dénés, Hachoghe était une personne puissante. Il protégeait les gens contre les animaux géants, y compris les castors géants. Hachoghe a utilisé une pelle pour creuser dans la hutte du castor, qui a réussi à s'échapper. Hachoghe a alors déposé sa pelle pour empêcher le castor de s'enfuir, mais celui-ci était si fort qu'il a cassé la pelle. On peut encore voir le manche de la pelle dans le paysage. Ce lieu est accessible aux visiteurs, mais les voyageurs doivent respecter le protocole de paiement à la terre lorsqu'ils se rendent à ʔedacho Tué.

Bet'síghí (pointe Utsingi)

L'eau est vive à cet endroit. Le lieu est accessible aux visiteurs, mais des protocoles traditionnels encouragent les voyageurs à payer la terre, à rester silencieux et à faire preuve de respect lorsqu'ils passent près de Bet'síghí.

Villages

On trouve de nombreux autres villages sur le territoire de Thaidene Néné. D'autres travaux seront effectués pour mieux comprendre ces lieux et déterminer la meilleure approche à adopter en matière de gestion. La désignation de certains d'entre eux n'est peut-être pas appropriée.

Arctic Star Lodge

Ce pavillon situé sur la rive nord de Kaché Kuwé (baie McLeod) est un endroit important pour la Première Nation dénée de Łutsël K'e. De nombreux membres ont été éloignés de leur famille pendant de longues périodes pour y travailler.

Tous les lieux de sépulture

Des lieux de sépultures se trouvent un peu partout sur le territoire de Thaidene Néné et, encore aujourd'hui, on continue d'y inhumer des dépouilles. Les visiteurs ne peuvent pas s'approcher à moins de 10 m des lieux de sépulture connus ou marqués. Si un visiteur trouve sur son chemin un lieu de sépulture, il doit quitter le secteur immédiat.

²⁶ Selon le protocole de paiement à la terre, les personnes doivent payer la terre et l'eau en leur offrant, en signe de respect, quelque chose de valeur, comme du tabac, des branches d'épinette, du thé ou du sucre.

Surveillance et évaluation

Conformément aux ententes de création, Thaidene Nënë Xá Dá Yáfti doit examiner et réviser *Thaidene Nënë badi xá* dans les dix ans suivant sa première approbation. Thaidene Nënë Xá Dá Yáfti et les partenaires sont tous deux responsables de veiller à ce que le plan des relations permette d'obtenir les résultats souhaités. Il est possible de mesurer la réussite du plan d'après le nombre de cibles ou d'indicateurs atteints pendant la durée du plan.

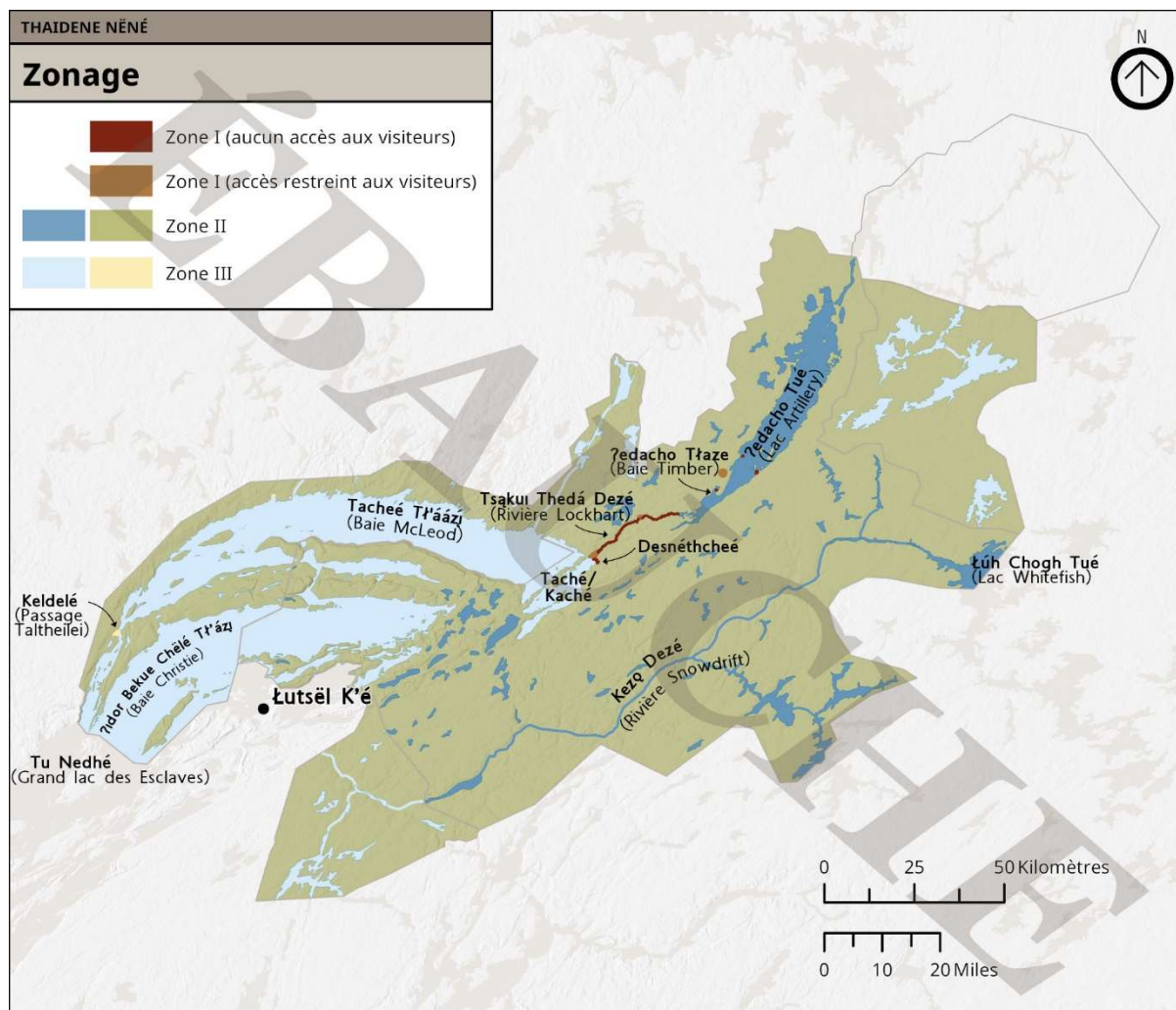
Nous nous engageons à fonder nos plans de travail annuels sur *Thaidene Nënë badi xá*. Au moment de définir les priorités pour l'année suivante, nous examinerons les progrès réalisés par rapport aux buts, aux objectifs et aux cibles ou indicateurs. Nous élaborerons et présenterons des rapports de mise en œuvre annuels aux intervenants et aux gouvernements autochtones signataires.

Pour faciliter la cogestion de Thaidene Nënë, les partenaires travailleront ensemble au cours de ce premier cycle de planification décennal afin d'élaborer un cadre de surveillance et d'évaluation qui répond aux exigences légales prévues pour la réserve de parc national et l'aire protégée territoriale. Pour ce faire, il faudra notamment déterminer et recueillir des données de référence et des données de surveillance pour être en mesure d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des buts et des objectifs du présent plan.

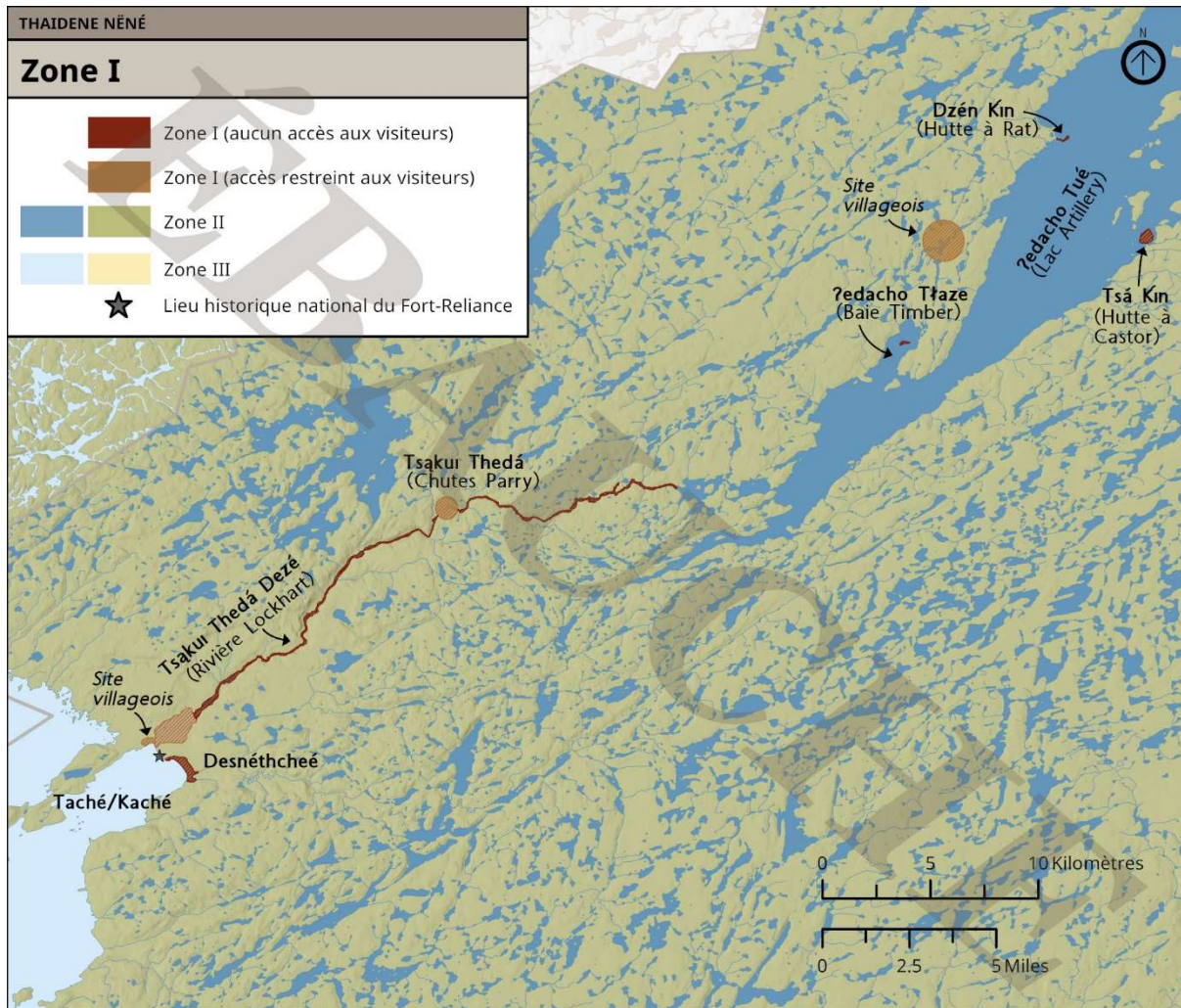
Tous les partenaires participants devront prendre des mesures pour assurer la réussite de la mise en œuvre du plan. Il faudra s'engager à collaborer avec les partenaires de recherche, les voyageurs et les utilisateurs de Thaidene Nënë.

Annexe A – Cartes des zones

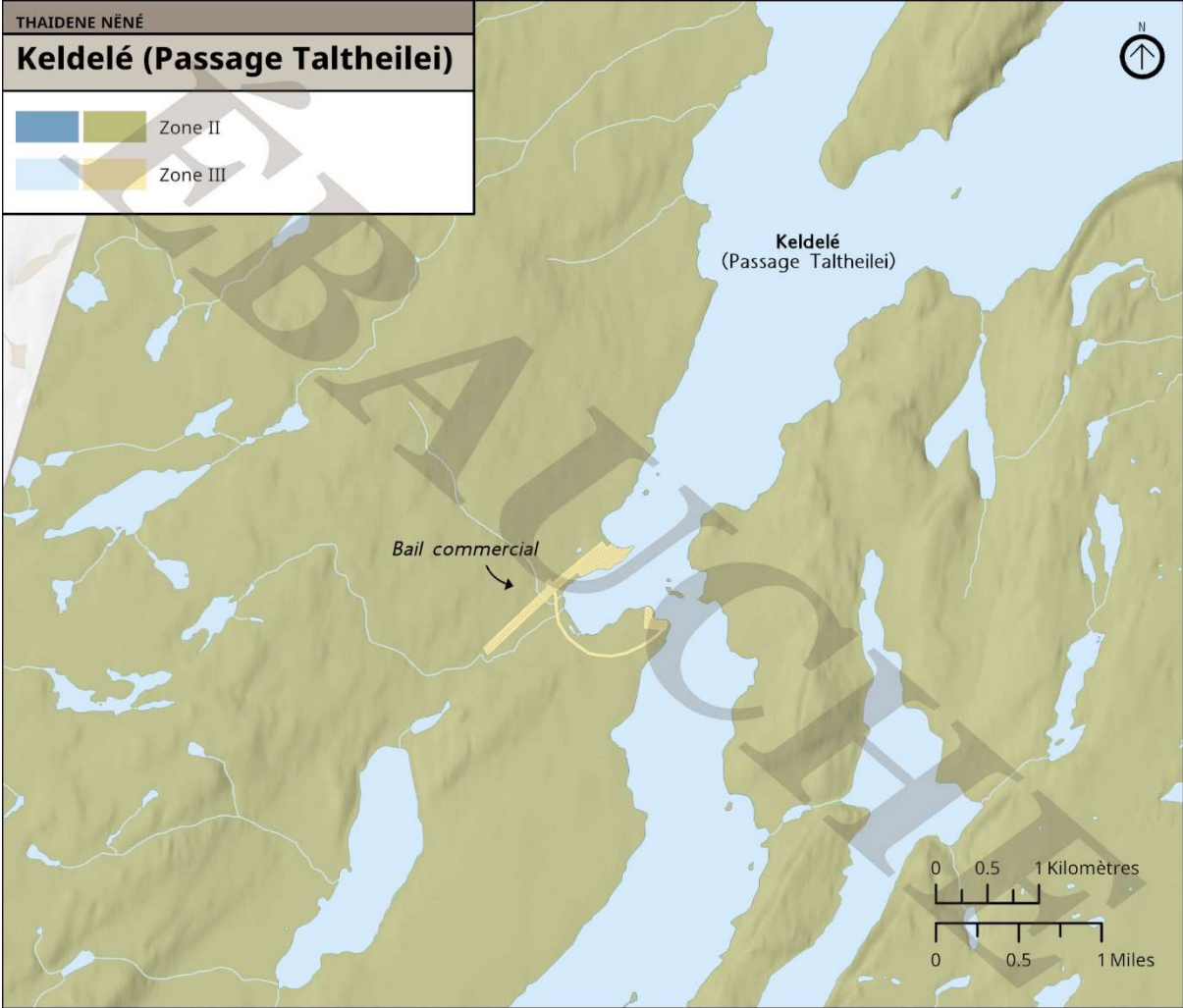
Carte 1 : Aperçu des zones de Thaidene Nënë



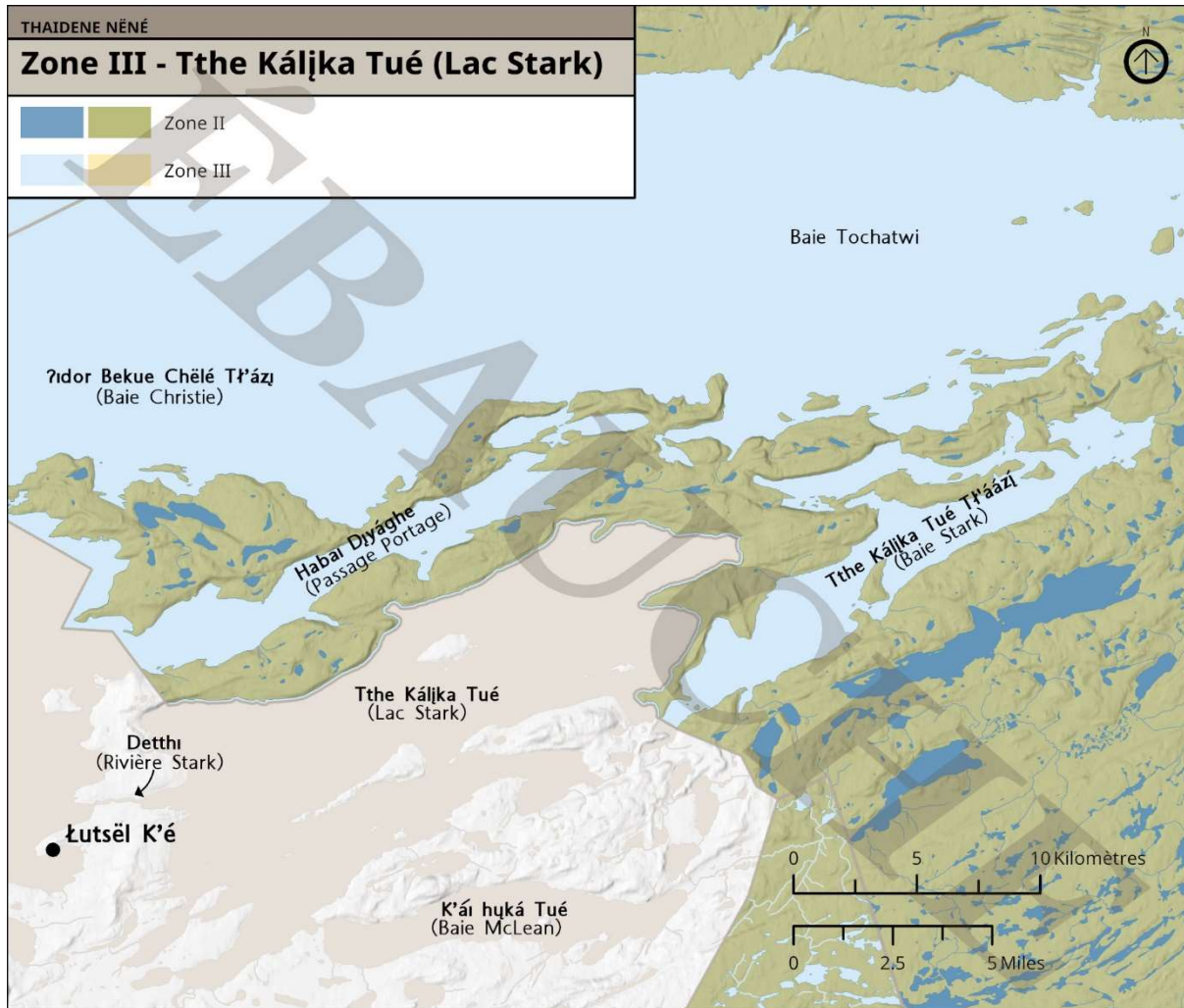
Carte 2 : Zone I – Desnéthcheé, Dzen Kín, Tsá Kín, île de ʔedacho Tʔázj, village de Taché/Kaché, village de ʔedacho Tʔázj et Tsąkui Thedá Dezé



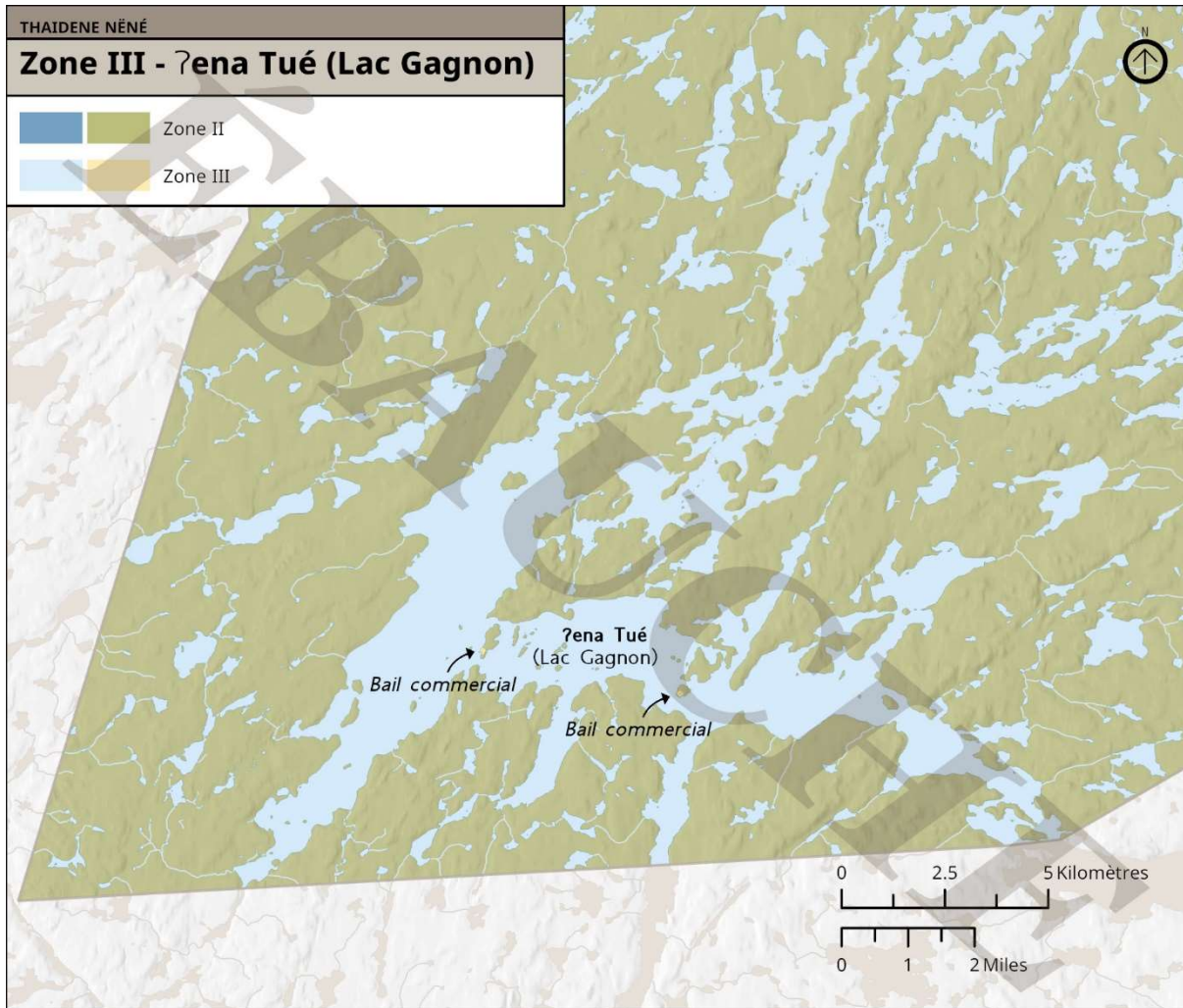
Carte 3 : Zone III – Keldelé (passage Taltheilei) (bail commercial)



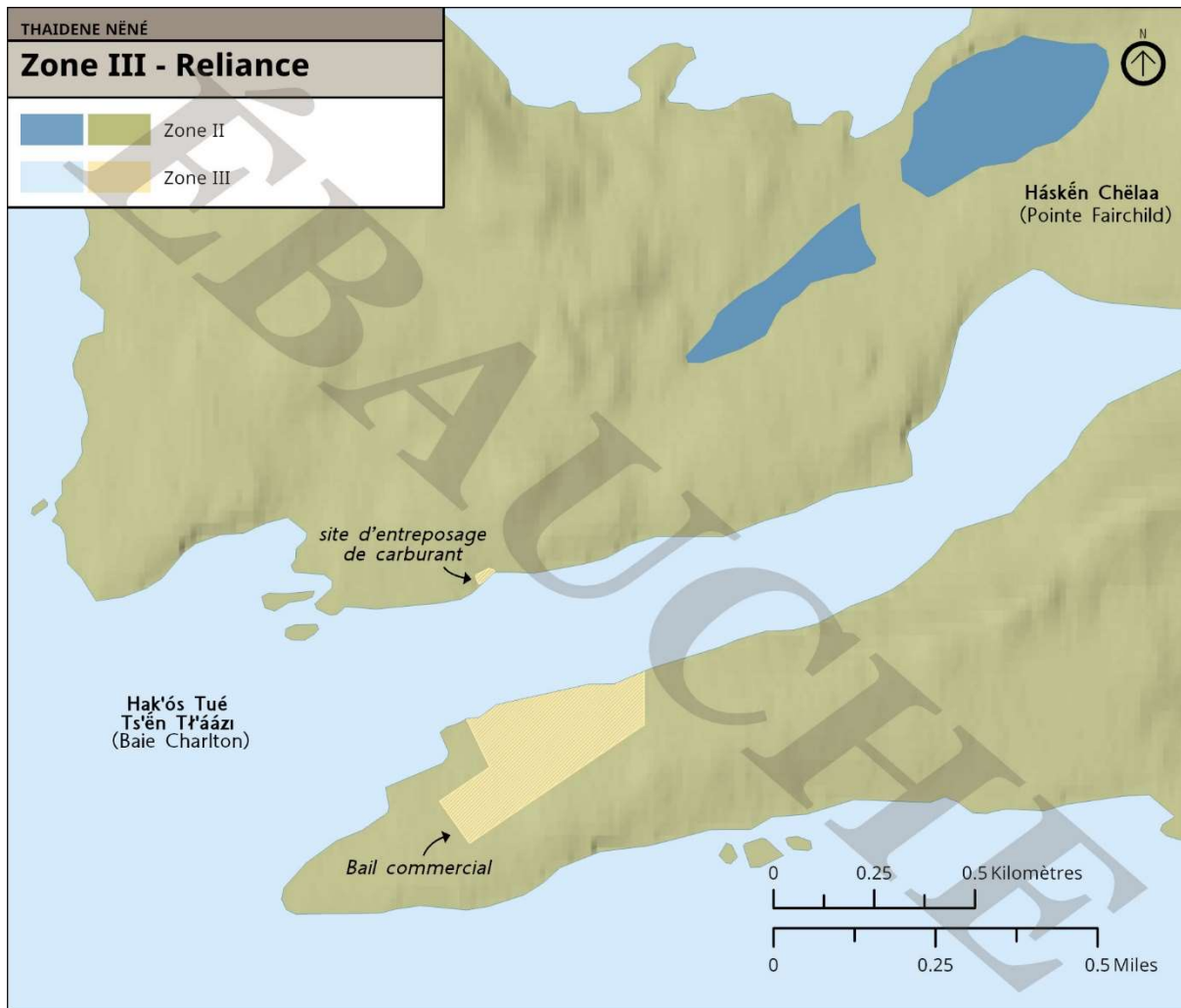
Carte 4 : Zone III – Tthe Káljka Tué (lac Stark)



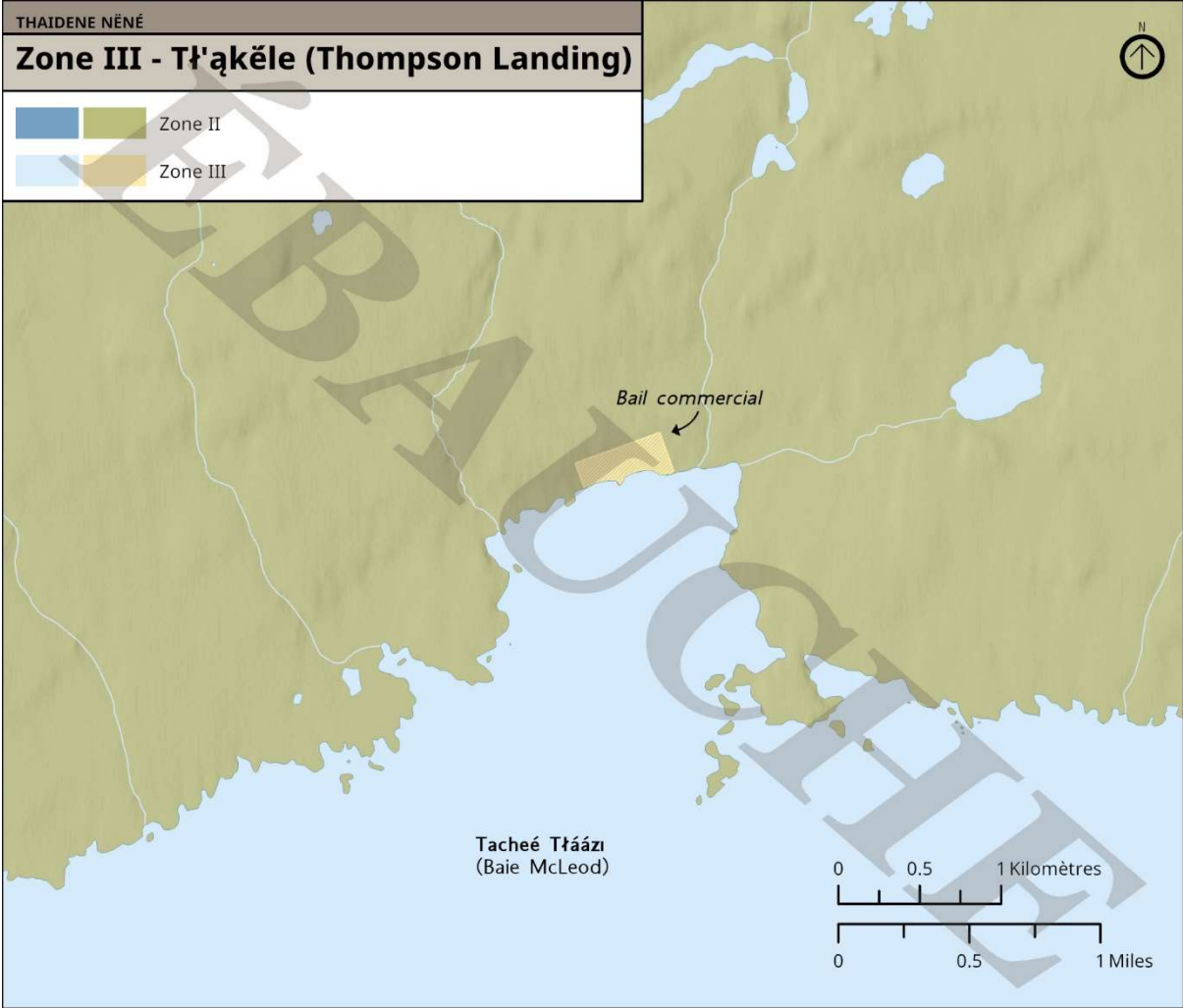
Carte 5 : Zone III – Baux commerciaux de ʔena Tué (lac Gagnon)



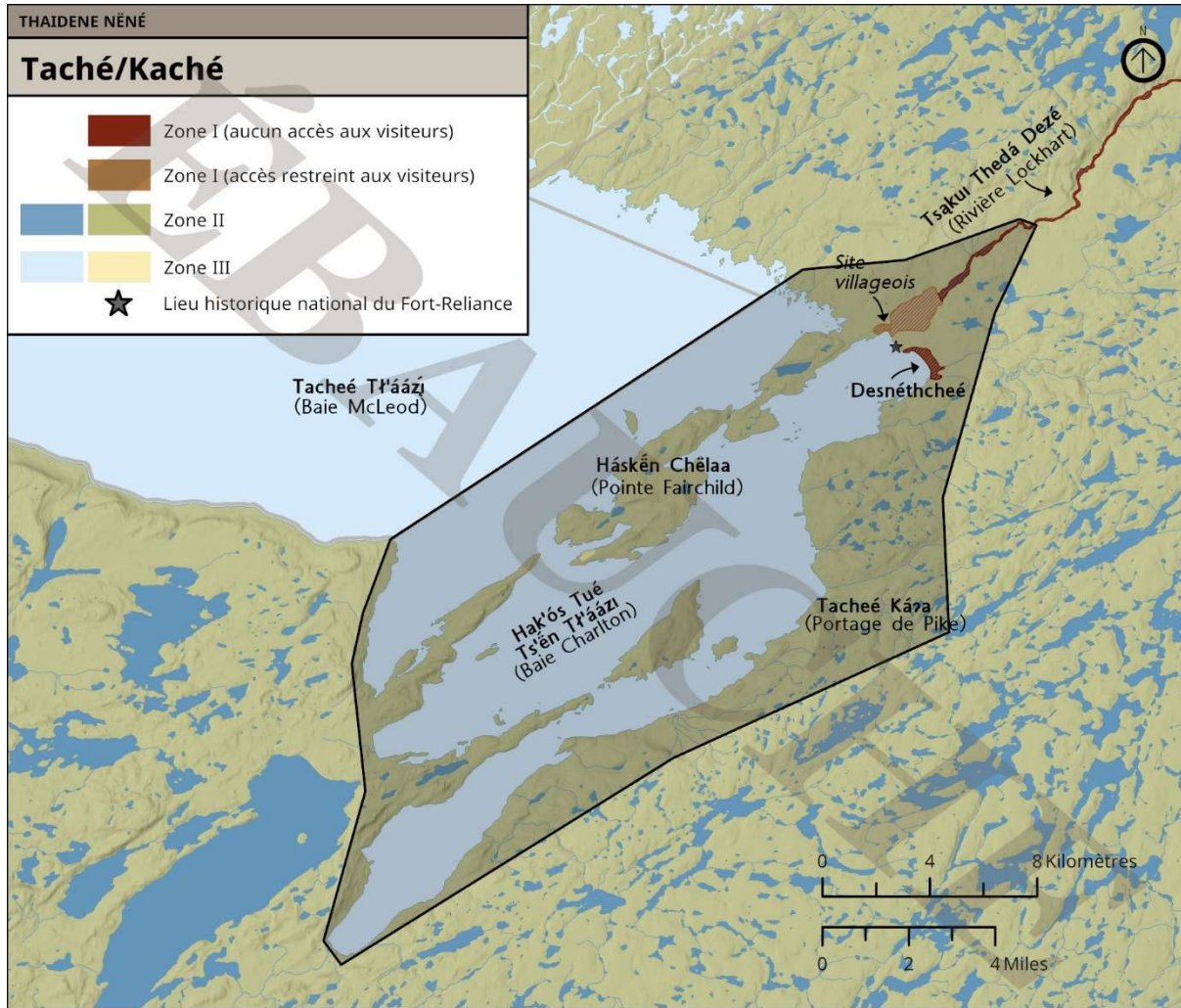
Carte 6 : Zone III – Cache de carburant et bail commercial de Reliance



Carte 7 : Zone III – Tł'ąkěle (bail commercial)



Carte 8 : Aire culturellement sensible – Tracé provisoire de la région de Taché/Kaché



Annexe B – Résumé de l'évaluation environnementale stratégique (Parcs Canada)

Les plans directeurs de tous les parcs nationaux font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique qui aide à comprendre les risques d'effets cumulatifs. Cette connaissance contribue à la prise de décisions fondées sur des données probantes à l'appui de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. La réserve de parc national Thaidene Néné a été créée en août 2019. Étant donné la création récente de la réserve, les données de référence sont actuellement recueillies pour mieux cerner les espèces présentes dans la réserve de parc national et définir des indicateurs de l'intégrité écologique. L'évaluation environnementale stratégique a donc servi à évaluer les répercussions possibles sur différents aspects de l'écosystème, notamment sur les espèces en péril susceptibles d'être présentes dans la réserve de parc national.

Le plan fixe plusieurs cibles qui visent à mieux comprendre l'environnement actuel et passé de la réserve de parc, comme :

- L'élaboration d'un programme de recherche et de surveillance qui permettra de déterminer les lacunes en matière de connaissances et les priorités de recherche;
- La cartographie des habitats essentiels d'espèces sauvages;
- L'élaboration de programmes axés sur la terre pour les jeunes et les Aînés offerts à Thaidene Néné. Ces programmes auront pour objectif de faire connaître la langue, le savoir traditionnel, les liens spirituels avec la terre, les lois autochtones et les récits de Thaidene Néné.

L'évaluation environnementale stratégique liée au plan directeur de la réserve de parc national Thaidene Néné a pris en compte les effets possibles des changements climatiques, des activités locales et régionales réalisées à proximité de la réserve de parc national, de la hausse attendue de l'affluence et des propositions décrites dans le plan directeur. Le plan fixe des cibles particulières visant à atténuer ces effets sur l'environnement, comme :

- L'élaboration de plans de gestion du feu qui tiennent compte des effets des changements climatiques;
- Le zonage des lieux importants pour gérer l'accès ou le comportement des visiteurs;
- L'élaboration d'un programme d'orientation à l'intention des visiteurs qui comprend les utilisations autorisées de Thaidene Néné et un code de conduite des visiteurs;
- L'élaboration d'une stratégie touristique et la sensibilisation des récolteurs afin de réduire les effets négatifs sur les espèces et les habitats essentiels;
- L'élaboration d'une stratégie de protection des ressources en eau, qui comprend des activités de sensibilisation des visiteurs ou de la collectivité et des mesures de lutte contre les espèces envahissantes;
- L'élaboration d'un plan d'évaluation et de nettoyage qui indique les lieux nécessitant un nettoyage, et des normes de restauration.

Thaidene Nënë Xá Dá Yáltı, appuyé par les partenaires et les gouvernements autochtones signataires, a dirigé l'élaboration de *Thaidene Nënë badı xá*, le plan directeur de la réserve de parc national Thaidene Nënë.

L'évaluation environnementale stratégique a été menée conformément à la politique de Parcs Canada. Elle a permis d'évaluer la contribution du plan directeur à la Stratégie fédérale de développement durable. Chaque projet entrepris sur place dans le but d'atteindre les objectifs du plan directeur sera examiné afin de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* ou de toute loi qui pourrait la remplacer. Le plan directeur contribue à l'atteinte des objectifs suivants de la Stratégie fédérale de développement durable : terres et forêts gérées de façon durable, populations d'espèces sauvages en santé, rapprocher les Canadiens de la nature, collectivités sûres et en santé.

La mise en œuvre de *Thaidene Nënë badı xá*, le plan directeur de la réserve de parc national Thaidene Nënë, devrait avoir de nombreux effets environnementaux positifs et ne devrait avoir aucun effet environnemental négatif important.